

Vos questions / nos réponses

Renseignements

Par [Profil supprimé](#) Postée le 06/04/2020 20:52

Bonsoir je viens d'arrêter le cannabis et j'ai acheté des tests urinaire mais c'est marqué (seuil de 75 microgrammes/litre) j'aurais voulu savoir à quoi ça correspond en nanogramme pour savoir si c'est le même seuil qu'une visite médicale (50ng/litre) sinon ou trouver les même test qu'à la visite médicale. Je vous remercie.

Mise en ligne le 07/04/2020

Bonjour,

75 microgrammes valent 75000 nanogrammes. Le test que vous vous êtes procuré est donc curieusement moins précis que le test qui sera effectué durant la visite médicale. Il ne s'agit donc pas du même seuil mais il est difficile de dire si cela a un impact important.

Vous pouvez vous procurer un narcotest THC, par livraison. Ce test respecte le seuil de 50 ng/litres. Vous le trouverez sur le site de la pharmacie GDD, que nous vous joignons en bas de page.

Pour information, les tests urinaires peuvent encore être positifs jusqu'à 70 jours après l'arrêt, dans le cas d'une consommation régulière de cannabis. Ainsi, il faudra du temps à votre organisme pour éliminer le cannabis.

Cordialement

Autres liens :

- [Narcotest THC](#)